Formation professionnelle: correspondance des qualifications de formation professionnelle entre États membres (abrog. décision 85/368/CEE)

2007/0234(COD) - 02/04/2008

En adoptant le rapport de M. Jan **ANDERSSON** (PSE, SE), la commission de l'emploi et des affaires sociales a adopté telle quelle, dans le cadre de la procédure simplifiée, la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil abrogeant la décision 85/368/CEE du Conseil concernant la correspondance des qualifications de formation professionnelle entre États membres des Communautés européennes.